

1 - Le règlement et charte de la laïcité

Le règlement de l'école.

Après lecture du règlement, quelques petites modifications y ont été apportées (notamment dans les coordonnées des membres du RASED).

Demande horaires modifiées de la garderie 7h15 (un peu plus tôt)

Ajouter un paragraphe sur l'inclusion des enfants en situation de handicap

« Tout enfant en situation de handicap doit être accueilli dans les meilleures conditions possibles à l'école. »

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité.

Il sera collé dans les cahiers de liaison des élèves.

Le charte de la laïcité.

Collée, en début d'année, dans les cahiers de liaison, élèves comme parents ont été informés. Elle sera travaillée en classe.

2 - L'organisation pédagogique de l'école et les moyens humains.

L'école accueille 36 élèves soit le même nombre que l'année passée.

Dans la classe de Mme DEBRAY et Mme LOUNIS (les lundis) : 4 GS, 5 CP et 8 CE1 soit 17 élèves. Mme ALVES Nathalie est présente en classe.

Dans la classe de Mme SANVOISIN : 6 CE2, 8 CM1 et 5 CM2 soit 19 élèves.

Deux AESH sont présentes pour deux élèves dans l'école : Mme DOUGUEDROIT lundi après-midi, mardi matin, jeudi matin et vendredi après-midi, et Mme FOURNIER mardi matin

3 - Le temps périscolaire

La boîte aux lettres du portail, consultée quotidiennement est à utiliser pour les fiches « cantine ».

En cas de changement, privilégier le mail « cantine-garderie-drocourt@orange.fr » consulté régulièrement.

En cas d'urgence, une information à traiter le jour même : le téléphone de la cantine-garderie 06 85 85 25 40.

4 - Les élections de parents

Nous notons une participation s'élevant à 79%

Je tiens à remercier et féliciter Mme PHIBEL Julia, Mr CADDIOUS Marc, Mme NARCE Sandra et Mme ROSENTRITT Marie-Sophie, nos parents délégués, qui participent au bon fonctionnement de l'école et font valoir le point de vue des familles. Les parents délégués

assurent également un lien entre l'équipe éducative (directrice, enseignante ...) et les autres parents. Ils assistent aux 3 conseils d'école qui réunissent les parents délégués avec les enseignants, le directeur, et les représentants de la mairie.

Cette année les parents élus proposent de « donner de la vie à l'école » par des animations ponctuelles.

Période 2 : Noël petit spectacle par les enfants, vente de sapins ?, de chocolats ?.

Petits chocolats pour les enfants

Marché de Noël : le vendredi 16 décembre

5 - Les moyens et les partenaires pour un suivi

Les dispositifs mis en place pour aider aux mieux les élèves sont nombreux :

- **L'APC** (Aide Personnalisée Complémentaire) concernent cette année les élèves ayant des difficultés scolaires en lecture ou en mathématiques.

Cette aide a lieu les mardis et vendredi de 16h30 à 17h15.

Des conseils de cycle périodiques régulent la mise en place des APC.

- **Le PPRE** (Projet Personnalisé de Réussite Educative) : le nombre d'élève exact sera connu début novembre. Nous en sommes à cibler ces élèves.
- **Le PAP** (Projet d'Accompagnement Personnalisé) qui concerne des élèves atteints de troubles des apprentissages.
- **Le PPS** (Projet Personnel de Scolarisation) qui s'adresse aux élèves reconnus par la MDPH (maison du handicap).
- **PAI** (pour les allergies ou maladies chroniques qui demandent la mise en place d'un traitement à l'école).
- **Les évaluations nationales** de CP et CE1 puis des GS permettent de faire un diagnostic des réussites et des besoins du groupe d'une classe d'âge au niveau national ou individuels au niveau de l'école.

Suite aux évaluations, chaque famille est rencontrée par Mme DEBRAY afin de faire un bilan. Les difficultés les plus fréquemment rencontrées étant le repérage dans l'espace et le temps

Des partenaires

- La prise en charge **RASED** (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté) qui se compose d'un psychologue scolaire (Mme LIEBERT), d'un maître E : enseignante spécialisée à dominante pédagogique, pour des difficultés scolaires (mais il n'y en a pas sur notre secteur), d'un maître G : enseignante spécialisée à dominante relationnelle, pour aider l'enfant à devenir élève (Mme THEVENOT).

- **L'équipe éducative et l'ESS** qui rassemblent les différents partenaires éducatifs et médicaux qui travaillent autour et pour l'élève et ses parents. Elles ont pour but de permettre de croiser les regards des différents partenaires pour trouver et décider d'une action, une orientation pour l'élève.
- **L'infirmière**, rattachée au collège d'Issou, travaille en collaboration avec le CMS. Elle se déplace sur demande de l'enseignante et peut aussi effectuer des interventions dans les écoles sur différents sujets.

Les contacts sont notés dans le règlement de l'école.

6 - La sécurité

Les exercices incendie sont au nombre de trois par an. Le premier a été effectué début octobre. Tout s'est déroulé dans le calme donc pas de problème pour déverrouiller les issues de secours. Les élèves étaient tous dans la cour en moins d'une minute (34 secondes). Pas de dysfonctionnement dans le système d'alarme.

Deux autres exercices sont prévus aux mois de janvier et mai.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) : le premier qui sera l'alerte intrusion se tiendra le 15 novembre. Il faut penser à vérifier la mallette en garderie.

Situation sanitaire niveau 1

7 - Les petits travaux

Petits problèmes de plomberie au niveau des sanitaires.

8 - Les moyens financiers : caisse des écoles et OCCE

L'OCCE et la caisse des écoles se distinguent par les sources financières et leurs dépenses.

La caisse des écoles est nourrie par la mairie qui octroie un montant de 100€ par élève. Le crédit est donné pour une année civile sur lequel une prévision budgétaire est pensée pour le fonctionnement de l'école : pharmacie, fournitures scolaires, manuels, location photocopieur, copies, télécommunications...

L'OCCE est géré par l'école. Le montant actuel est de 650 euros au 31/09/22.

La coopérative de classe finance les sorties, les spectacles, des achats d'albums...

9 - Les projets

Le projet d'école est actuellement en cours d'élaboration. Les axes principaux seront :

- Des dynamiques renouvelées au cours des apprentissages
- Des collectifs apprenants et engagés
- Apprendre, s'épanouir, se transformer dans des lieux d'inspiration et de réalisation

Dans les classes :

- Défi maths inter-école voir avec le collègue
- Les conte
- Le développement durable
- Le marché de Noël (projet chorale »1 semaine 1 chant »)
- La fête de fin d'année

10 - Questions diverses

- Investissements à transmettre à la mairie
- Il a été évoqué la possibilité que les élèves terminent leur cycle maternel (jusqu'à la GS) à Follainville pour profiter des structures adaptées à l'école maternelle. Le problème qui va se poser à court terme pour l'école de Drocourt est celui de l'effectif qui sera très limite en cas de perte des GS.
- Piscine : si créneaux possibles, le bus sera débloqué, Porcheville ? Grande classe ?
- Photo de classe ? Une photo de classe aura lieu mais je n'ai encore contacté aucun photographe
- A été abordé le sujet de l'hygiène à l'école :
 - Pour les filles qui ont des règles, mettre des poubelles dans les toilettes.
 - Brossage de dents pour l'ensemble des élèves après la cantine en obtenant des échantillons en contactant un laboratoire
- Les parents élus proposent à Mr le Maire de former pour le personnel communal pour les enfants en situation de handicap notamment autisme.

La séance est levée à 18h45